

## Décision n° 2022-39 du 16/03/2022 - Désignation d'un inspecteur de l'ANSM (SCHINDLER Grégory)

La directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

VU le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livres III et IV (parties législative et réglementaire) ;

VU la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

### **DECIDE**

#### **Article 1er**

Est désigné en qualité d'inspecteur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Monsieur Grégory SCHINDLER  
Titulaire d'une Licence professionnelle industries chimiques et pharmaceutiques, spécialité en chimie analytique et environnement.

#### **Article 2**

Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait, le 16 mars 2022

Dr Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL  
Directrice générale de l'ANSM